

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour diffusion immédiate

**LE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE MARITIME LANCE UNE NOUVELLE FORMATION SUR LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SEXUEL ADAPTÉE À L'INDUSTRIE MARITIME**

Québec, le 28 septembre 2023 – Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime (CSMOIM) vient de lancer sa toute nouvelle formation portant sur le *Harcèlement psychologique et sexuel : Sensibilisation et formation adaptée à la réalité du personnel du secteur maritime*. Celle-ci est disponible en formule virtuelle (en ligne) et s'adresse aux travailleurs(euses) de l'industrie maritime (terrestres et navigant(e)s). Le Collège de Rimouski a été mandaté pour assurer le développement de cette formation. Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la CNESST par son [Programme visant la lutte contre le harcèlement psychologique ou sexuel dans les milieux de travail](#).

Répondant à une demande provenant des acteurs de l'industrie maritime québécoise, le CSMOIM offre désormais une formation permettant de démystifier le concept de harcèlement, de proposer des interventions et de délimiter les responsabilités des employeurs et des employé(e)s, le tout en présentant des mises en situation adaptées et inspirées du contexte maritime. D'une durée d'environ trois (3) heures, cette formation est offerte en ligne.

La formation *Harcèlement psychologique et sexuel : Sensibilisation et formation adaptée à la réalité du personnel du secteur maritime* offre dix (10) modules, incluant une présentation du contexte juridique et législatif, une description d'un environnement de travail inclusif et sécuritaire ainsi que des lignes directrices d'actions à poser lorsqu'on est victime, témoin ou accusé de harcèlement. Une boîte à outils est également disponible dans le dernier module de cette formation.

Pour de plus amples informations, consultez [la fiche descriptive de la formation](#) *Harcèlement psychologique et sexuel : Sensibilisation et formation adaptée à la réalité du personnel du secteur maritime*.

**À propos du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime**

Le Comité sectoriel est un organisme sans but lucratif qui réunit à la même table les employeurs et les travailleurs de l'industrie maritime. Il veille depuis 2001 à mettre en œuvre des projets visant le développement des ressources humaines et des compétences. Il a aussi pour mission de faire la promotion des métiers et professions liés à l'industrie maritime afin de contribuer à la compétitivité des entreprises et à la croissance de l'emploi dans son secteur d'activité. [www.csmoim.qc.ca](http://www.csmoim.qc.ca).

-30-

Source : Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime

Information : Laurence Jolicoeur  
Conseillère en communication  
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime  
[ljolicoeur@csmoim.qc.ca](mailto:ljolicoeur@csmoim.qc.ca)